

# AVIS PUBLIC

## AVIS DE PROMULGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-12-1184

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 15 décembre 2025, le conseil municipal de la Ville a adopté la résolution numéro 2025-12-1184 accordant une autorisation pour l'aménagement de 4 logements portant le numéro de demande 2025-80150 pour la propriété située au 285 à 289, boulevard Montcalm, en vertu du Règlement numéro 0670-2016 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), initialement adopté sous les projets de résolution numéros PPR06-2025 et SPR06-2025.
2. Qu'aucune demande de participation à un référendum quant à l'adoption de la résolution n'a été reçue dans les délais impartis par la loi et qu'elle est donc approuvée par les personnes habiles à voter.
3. Que ladite résolution a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 23 janvier 2026.
4. Que ladite résolution est consignée au procès-verbal de la séance du 15 décembre 2025 et peut être consultée au bureau du greffier, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
5. Que ladite résolution entre en vigueur, selon la loi, le 23 janvier 2026.

Donné à Granby, ce 30 janvier 2026.

La greffière adjointe,

M<sup>e</sup> Sabrina Béland

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 30 janvier 2026, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 30 janvier 2026.

La greffière adjointe,

M<sup>e</sup> Sabrina Béland